

Régions > Canton de Neuchâtel

01.12.2014, 16:15 - Canton de Neuchâtel

Actualisé le 01.12.14, 17:23

Le canton de Neuchâtel veut "dualiser" les filières techniques du Cifom et du CPLN



Une apprentie à l'Ecole technique du Cifom, au Locle.

Crédit: SNP-Richard Leuenberger

Le canton de Neuchâtel a l'intention de dualiser les filières techniques CFC. Autrement dit de transférer dans les entreprises, en lieu et place des écoles à plein temps, la formation des apprentis, avec appui financier au secteur privé.

Depuis une dizaine d'années, le canton de Neuchâtel cherche à développer la formation duale, c'est-à-dire l'apprentissage dans une entreprise (avec des cours en école) plutôt que dans une école professionnelle à plein temps. Le Département cantonal de l'éducation s'apprête à franchir une étape de plus: à partir de la rentrée scolaire 2015, il a clairement l'intention de «dualiser les filières techniques CFC».

L'expression figure sur un courrier adressé aux enseignants des filières à plein temps des écoles techniques du Cifom (Centre interrégional de formation des Montagnes neuchâteloises) et du CPLN (Centre professionnel du Littoral neuchâtelois). A l'heure actuelle, dans le domaine technique, près de 450 apprentis suivent une filière CFC à plein temps dans une école professionnelle.

De là à penser que le canton, d'ici une année, va dénicher 450 nouvelles places d'apprentissages dans les métiers techniques, il y a un pas qu'il ne faut pas franchir. C'est bien simple: pour l'ensemble des métiers, "seuls" 300 contrats de plus ont été signés cette année par rapport à 2009... Alors? «A la rentrée 2015, nous lancerons un processus prévu sur quatre ou cinq ans», répond Laurent Feuz, chef du Service cantonal des formations postobligatoires et de l'orientation, en confirmant nos informations.

Le processus en question comprendra une grande nouveauté: l'Etat de Neuchâtel à l'intention de «transférer» une partie des fonds consacrés aux écoles professionnelles à plein temps pour soutenir financièrement les entreprises (ou réseau d'entreprises) qui formeront des apprentis.

Mais des voix s'élèvent du côté des deux syndicats d'enseignants pour s'étonner, sinon dénoncer le projet: avant de supprimer des places – et des postes de travail – dans les filières techniques de formation à plein temps, il faut être sûr qu'un nombre identique de places d'apprentissage est proposé.

Davantage d'informations dans la version payante de L'Express et L'Impartial de demain.

Par Pascal Hofer